



COMPOSTAGE PARTAGÉ EN PIED D'IMMEUBLE ET STRUCTURE COLLECTIVE

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération du Choletais

Hotel d'Agglomeration, Rue Saint
Bonaventure
<http://www.reduktor.fr>

JANIN
Marc
Outre Mer
marc.janin@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS,, BIODECHET,
CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le collectif des déchets ménagers est assurée pour les 13 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Les 80 000 habitants du territoire sont collectés par le rigole en porte à porte pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers et en apport volontaire pour le verre d'emballage.

Les déchets sont orientés vers les différentes filières de traitement (par incinération, TMB ou enfouissement) et de recyclage (pour les papiers, journaux, cartons, métaux, bouteilles et flacons plastiques, verre...)

Un réseau de 10 déchèteries et éco-points est réparti sur l'ensemble du territoire (2 déchèteries sur Cholet > à 3 000 m² et 11 plus petites appelées "éco-points" < à 3 000 m², situées sur les autres communes du territoire.

Les déchets dite « encombrants » sont orientés vers les différentes filières d'élimination et valorisation : tout-venant, bois, carton, déchets verts, gravats, ferraille, piles, DMS, DASRI, huiles végétales, huiles minérales, DEEE, néons, pneus...

En 2013, la CAC a collecté:

- 10 000 tonnes d'OMR soit 108 kg/habitant (- 2,10% entre 2012 et 2013)
- 21 700 tonnes de déchets en déchèteries, soit 270 kg/habitant (+ 6,40% entre 2012 et 2013)
- 4 000 tonnes d'emballages et papiers (journaux, soit 61,20 kg/habitant) (- 3,54% entre 2012 et 2013)

● 2 542 tonnes de déchets, soit 21,60 kg/habitant (+1,20% entre 2012 et 2013)

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Inciter les usagers à trier et collecter leurs déchets organiques, permettre à la collectivité de limiter la collecte et le traitement de ces déchets,

- permettre aux foyers en habitat collectif de composter leurs déchets organiques, tout comme le font les foyers ayant un jardin individuel,

- Obtenir la participation de plusieurs foyers d'immeubles,

- Equiper les établissements collectifs en composteurs (maison de retraite, restaurants scolaires, établissements scolaires...),

- Être 600 exemplaire (sur les résidences et les structures collectives le permettant),

- Travailler pour ces sites de compostage devant être des projets éducatifs pour les scolaires,

- Organiser le suivi et la mise en œuvre avec les habitants / le personnel des structures collectives,

- Former des personnels bénévoles de site de compostage,

- Travailler avec une association ou entreprise locale, dans la mission est d'accompagner les sites de compostage et de former les référents de site,

- Réduire les quantités d'OMG, et identifier le point de terminaison des déchets des cultures mélangées,

- Obtenir un bon retour d'expérience des participants,

- Recueillir l'opinion sur d'autres sites,

- Travailler avec des partenaires,

Résultats quantitatifs:

● 2 sites installés en pied d'immeuble, 1 site en centre scolaire,

● en cours pour septembre 2014 : 1 site en pied d'immeuble + 1 site en ERPAD,

- 66 flyers participatifs pour les 2 sites en pied d'immeuble.
- 200 notices sensibilisant au restaurant scolaire (sensibilisés au compostage mais aussi au gaspillage alimentaire).
- 10 ateliers de sites formés.
- 3 composteurs installés depuis juin 2013, soit 5,5 tonnes détournées des OMA.
- Contrat passé avec un partenaire pour l'accompagnement des sites et la formation des référents : le CITE Loire Ange.
- 3 partenaires / porteurs de projet : l'habitat / l'agriculteur / le propriétaire et une commune.

Résultats qualitatifs :

- Plus à l'aise les habitants, les référents de site, le personnel de structure se prennent en main (pour les opérations de brassage / nettoyage / récupération du compost...). Les sites deviennent rapidement autonomes. Le travail d'accompagnement est néanmoins indispensable.
- Le compost obtenu est de bonne qualité.
- L'opération se poursuit sur d'autres sites.
- Impact du lien social au profit des résidences.

MISE EN OEUVRE

Planning:

2013-2014 : première réunion du groupe de travail, permettant de définir les orientations possibles pour ce projet expérimental.

2013 à 2014 : visites de sites de compostage :

* Sur Angers : compostage en pied d'immeuble avec des composteurs de 600l.

• Sur Nantes, association Compost : compostage en paillis d'immeuble, en clicho et dans un jardin familial - pavillon de compostage de 1,5 x 20 m².

• En Vendée (Triaucé) à Richesvieux et Montigné : compostage collectif dans un collège - pavillon de 10 m² en en paillis d'immeuble - pavillon de 10 m².

Septembre 2013 à Juin 2013 : prise de contacts, commande de composteurs et outillage, préparation des conventions, étude de faisabilité, accord avec le plateau de compostage du territoire pour la récupération de bruyat ...

Entre septembre 2013 - février 2014 :

- Compostage collectif au restaurant scolaire de La Sigaubrière (500 repas par semaine) :

• mars 2013 : collecte des biodéchets au restaurant, sensibilisation des enfants,

• avril/mai 2013 : étude de faisabilité pour la mise en place d'un pavillon de compostage de 5 m², fourni par Compost (Nantes),

• 27 juin 2013 : installation du pavillon de compostage de 5 m².

• mars 2014 : recensement du compost et récupération du compost quasi mature. Ce compost sera utilisé par les espaces verts de la commune en septembre 2014.

• au bout d'un an seulement, le site est quasi autonome. Une inauguration est prévue pour fin septembre 2014, pour les parents et les enfants.

Depuis son lancement fin juin 2013, en une année, ce site de compostage aura permis de détourner des ordures ménagères près de 47 de déchets organiques.

- Compostage partagé au pied des immeubles Mairie et Loire Habitat au Mélay-sur-Eure (60 logements) :

• mai 2013 : réalisation d'un sondage habitable par les entretiens du service gestion des déchets de la CAC, permettant de mesurer le motivation des usagers. Résultats : 44 foyers répondus sur 60, 36 foyers ont répondu au sondage, dont 22 déclarent être intéressés par la mise en place d'un composteur et 13 déclarent être intéressés pour être "relais de site".

• Octobre 2013 : réunion publique au pied de l'immeuble, présentation du projet, constitution d'un groupe de travail composé d'habitants de l'immeuble.

• 22 janvier 2014 : installation d'un composteur de 3 m³

• mai 2014, les habitants de site de compostage ont organisé un pique-nique à l'occasion de la "Fête des voisins". 43 personnes ont participé. L'installation du composteur aura permis de créer du lien social.

• avril et juillet 2014, recensement du compost. En juillet, les habitants et le bailleur ont utilisé le compost arrivé à maturation, en plantant des fleurs dans les jardinières de la résidence.

Depuis son lancement fin janvier 2014, en 6 mois environ, ce site de compostage aura permis de détourner des ordures ménagères près de 500 kg de déchets organiques.

- Compostage partagé au pied de la Résidence Le Soleil Couché (Colmar E, Chapin - 80 logements) :

• juin 2013 : réalisation d'un sondage permettant de mesurer la motivation des usagers. Résultats : 58 foyers répondus sur 81, 46 foyers ont répondu au sondage, 20 déclarent être intéressés par la mise en place d'un composteur et 11 déclarent être intéressés pour être "relais de site".

• juin 2013 : transmission des résultats du sondage lors de l'assemblée générale de la copropriété.

• octobre 2013 : réunion publique au pied de l'immeuble, présentation du projet, constitution d'un groupe de travail composé d'habitants de l'immeuble.

• 11 janvier 2014 : installation d'un poubelle de compostage de 5 m³.

• avril et juillet 2014 : démarrage du compost.

• septembre 2014 : du compost pourra être récupéré et utilisé par les habitants.

Depuis son lancement en janvier 2014, ce site de compostage aura permis de détourner des ordures ménagères près de 17 m³ de déchets organiques.

2 autres sites pilotes en association, l'automne 2014 : - résidence de 115 logements, installation d'un poubelle de compostage de 4*1000L et 1 BIPAD, installation d'un composteur de 7,5 m³ le 30/09/2014.

- Actuel de composteurs "test" auprès de 2 fournisseurs : les associations Compost de Nantes et Emerude Création de Lorient.

- Accompagnement des sites de compostage et formation des référents de sites par la CPE Loire Ange. Les premières formations des référents de sites ont eu lieu en janvier / février 2014.

- Les bio-seaux : depuis mai 2013, récupération des résidus de 5 kg après de la cuisine central de Cléop. Ces résidus sont utilisés par les habitants des immeubles, comme bio-seaux pour le stockage du compost avant dépôt dans les composteurs.

- Pour sensibiliser les utilisateurs des composteurs, conception :

• d'adhésifs points sur les bio-seaux.

• et affiches grand format pour les halls d'immeubles.

• d'un guide pratique du compostage, et

apportant les consignes de tri, les bonnes pratiques du compostage...

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

● L'animation du programme local de prévention.

● Les 2 ambassadeurs du tri et de prévention.

● La chargée de communication du service gestion des déchets.

Moyens financiers :

Le CAC prend en charge tous les frais pour le mise en oeuvre de cette action, pour 2013 :

Achat petits matériels / outillage (herminette à compost, pelle, fourche, croc, arrosoir, brossa/compost, grille, ...)	357,00 €
Formation relative aux compostage (2 agents)	450,00 €
Achat 3 composteurs grande capacité	6 608,73 €
Communication / guide signalétique...	1 492,00 €

Sans compter le matériel passé avec le CPE Loire Anjou pour l'accompagnement des sites de compostage (en moyenne, 1000 à 1500€ par mois pour 2 personnes sites).

La prestation comprend la validation et présentation des projets de compostage, l'installation / l'intégration des sites de compostage, leurs autres techniques (autotraitement), la mise en place de la dynamique des sites, la réalisation des rapports de suivi des sites, ...

Le projet est soutenu financièrement par l'ADEME et le Conseil Général de Maine et Loire.

Moyens techniques :

Le CAC fournit pour chaque site, le composteur et les outillages nécessaires (herminette à compost, pelle, fourche, croc, arrosoir, brossa/compost, grille, ...)

Si le site ne peut pas se procurer de bruyère, le CAC en met à disposition (bruyère en provenance de la plateforme de compostage située sur CHAM).

Partenaires mobilisés :

Les bailleurs, syndicats de co-ops, communes, élus... qui sont en réalité les porteurs de projets.

Le personnel de la plateforme de compostage située sur Cholet, afin de récupérer du bruyère (matière indispensable au bon fonctionnement du composteur).

Les associations CPE Loire Anjou, Compost et Emeraude Création.

La Direction de la Communication.

Les habitants, le personnel des structures collectives, les agents communales...

L'ADEME et le Conseil Général de Maine et Loire.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette action est reproductible.

Ce projet sera récurrent sur d'autres immeubles et structures collectives.

Toutefois, il convient d'être patient : les responsables de structures collectives, les bailleurs ou les flyers, ne sont pas toujours prêts à s'engager dans une telle démarche.

Les démarches sont parfois longues.

Il faut aussi savoir convaincre, prouver que ça fonctionne très bien sur d'autres sites.

Difficultés rencontrées :

En phase d'immatriculation, afin de connaître les parcours de projets, le bailleur ou le syndic de copro et surtout les flyers, le CAC-Habita s'adresse un sondage au point à partir. Les ACTF passent dans chaque foyer afin d'expliquer le principe du projet. Ainsi, le projet est mieux perçu et accepté d'emblée.

Ce passage permet de relater le point sur les consignes de tri des emballages, la distribution des sacs de pré-collecte, l'utilisation du Stop-pub, etc.

Les 2 questions principalement posées :

« Êtes-vous intéressé(e) par la mise en place d'un composteur au pied de votre immeuble ? »

« Êtes-vous intéressé(e) pour participer à la mise en place et à l'entretien du composteur ? »

Il est également original de réaliser les sacs usagés de la cuisine centrale. Ils passent jusqu'à présent plats.

Recommandations éventuelles:

L'accompagnement des sites et la formation des référents de sites par une entreprise ayant des connaissances sur le compostage / le partage / le gestion de flux, est indispensable à la pérennité des sites de compostage.

L'absence de la participation des flyers et du personnel des structures / des employés communaux, pour l'entretien du composteur.

L'absence de la participation des personnes « référents de sites de compostage ».

Pour un projet, s'associer systématiquement avec le paysagiste de la résidence, le service espaces de vert de la commune, etc... afin de garantir un environnement agréable autour du composteur, et éventuellement le fumier de bétail.

Enfin, mobiliser les élus pour cette action, faire ressortir les points forts du projet, et ne pas hésiter à « visiter » des sites de compostage qui fonctionnent, afin de persuader.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **août 2014**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.